## EXPLORATION DE 26 SITES MINIERS

# Rude concurrence entre entreprises algériennes et chinoises

***La séance d'ouverture des plis de l'appel d'offres pour la prospection et l'exploration de 17 sites miniers, qui s'est déroulée hier matin au siège du ministère de l'Energie et des Mines, a vu la présence en force des entreprises chinoises ainsi que celle des entreprises nationales.***

**Lyès Menacer – Alger (Le Soir) –** Sur les 26 sites mis en adjudication, l'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM) a reçu 31 offres techniques et n'a retenu que 26. Les offres émanent de 6 entreprises nationales et de 3 sociétés étrangères.

Les Chinois ont été retenus, dans cette première phase technique, pour l'exploration de 7 gisements de zinc, de plomb et de cuivre sis à Sétif, Skikda et Bouira. L'offre présentée par une entreprise australienne a été rejetée par la commission d'arbitrage de l'ANPM en raison du manque de statuts dans le dossier présenté.

C'est le cas aussi pour le groupement Argilex, composé de deux entreprises algériennes, spécialisées dans la recherche minière. Ce groupement a perdu ainsi la course pour l'exploration de trois sites.

Le manque d'expérience et l'absence du bilan ont recalé une entreprise française, Osead d'être présente parmi les 8 sociétés retenues.

Cette présence en force des opérateurs chinois s'explique par la volonté de ce pays de développer son économie et de satisfaire ses besoins en matières premières, a déclaré Saïd Ouamrane qui a présidé la séance d'hier. Mais l'on ne peut ignorer le désir des entreprises nationales, qu'elles soient privées ou publiques, d'investir ce domaine à travers Ferfos, Nafco, Enof, Soralko et Cevital qui sera accompagné par l'ORGM. «L'émergence de sociétés locales est un élément encourageant pour le domaine de la recherche minière en Algérie», ajoute Ouamrane qui est aussi membre du conseil d'administration au sein de l'ANPM.

Les sociétés nationales ont réussi à dépasser le stade de l'offre technique concernant 13 sites miniers. Mais rien n'est encore gagné en attendant la séance d'ouverture des plis des offres financières.

A noter enfin que les gisements proposés pour l'exploration sont ceux de l'or à Tamanrasset, du plomb et du zinc à Skikda, Sétif, Bouira, Médéa, Naâma, Tébessa et Souk-Ahras. Les gisements de wolfram et d'étain, situés à Illizi et à Tamanrasset n'intéressent pas les soumissionnaires pour l'instant.

**L. M.**

## NOUREDDINE BOUTARFA, P-DG DE SONELGAZ, À BOUIRA

# Le secteur de l'énergie passé au crible

***En visite d'inspection à Bouira, le P-dg du groupe Sonelgaz, M. Noureddine Boutarfa, qui a sillonné la wilaya au niveau de plusieurs points inscrits au programme, n'a pas caché sa satisfaction au vu de l'ambitieux programme inscrit pour la wilaya et que les autorités locales, à leur tête le wali, Bouguerra Ali, se sont engagées à suivre et à faire aboutir dans les délais.***

Ainsi, concernant le gaz de ville, le P-dg, qui a donné le coup d'envoi des travaux d'alimentation du village Al Mourhania, dans la commune de Kadiria, à 30 km au nord-ouest de Bouira, a été informé des différents programmes inscrits au niveau de la wilaya.

Ainsi, actuellement, la wilaya, qui compte 45 communes, enregistre un taux de pénétration en gaz de ville de 38 %, avec 18 communes alimentées, 19 en cours dont 11 inscrites au titre du programme complémentaire qui a été attribué à la wilaya lors de la visite du président de la République le 27 juillet dernier.

On se rappelle que, ce jour-là, la wilaya avait bénéficié d'une rallonge de 970 milliards de centimes. Lors de la répartition de cette enveloppe, le wali a donné la priorité au gaz de ville en allouant 300 milliards, répartis sur 11 communes que sont Aïn Laloui, Aïn Turk, Khebouzia, Raouraoua, Bir-Ghebalou, Ahl-Ksar, Haïzer, Taghzout, Saharidj, Aghbalou et Bouderbala.

En outre, huit autres communes, à savoir Ridane, Dechmia, Maâmora, Hakimia, Hadjra-Zerga, Taguedit, Bordj-Okhris et Mesdour, sont inscrites dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux. A ce titre, il y a lieu de souligner que, lors de la présentation de ce programme au P-dg, au niveau de la commune de Hadjra-Zerga, certaines contraintes, ayant retardé les travaux, ont été soulevées, mais vite solutionnées par le wali qui a tenu à rassurer les entreprises chargées de la réalisation des différents projets inscrits au niveau de ces communes.

Avant de quitter la commune, le P-dg et le wali ont tenu au fait que les travaux, au niveau de certaines communes, comme le chef-lieu de la daïra de Bordj-Okhris, soient achevés au plus tard au mois de janvier prochain. Enfin, concernant les 8 communes restantes, situées pour la plupart au niveau de la daïra de Lakhdaria, comme Guerrouma, Maâla, Boukram et Zbarbar, ou encore la daïra de Souk-El-Khemis, avec le chef-lieu et El-Mokrani, et enfin Ouled Rached, dans la daïra de Bechloul, le wali a informé le P-dg de Sonelgaz quant à leur inscription dans le programme quinquennal 2010/2014.

Pour la commune d'Ath-Laâziz, qui est située à 10 km au nord de Bouira et qui n'est inscrite dans aucun programme, le wali a indiqué que celle-ci est prise en charge sur le budget de wilaya. En somme, concernant le gaz de ville, le P-dg lui-même, qui a eu l'honneur d'inaugurer la mise en service du gaz de ville, au niveau du grand village Semmache dans la commune d'El-Adjiba, à 30 km au sud-est de Bouira, s'est déclaré satisfait du taux de pénétration pour la wilaya. Ceci, ajoutera-t-il, «d'autant plus qu'à la lumière des programmes inscrits et qui sont en cours de réalisation, ainsi que les extensions prévues, la wilaya aura un taux qui dépasserait 70 %. Un taux qui hissera la wilaya parmi les premières à l'échelle nationale». Par ailleurs, en plus du gaz de ville, le P-dg a eu à visiter le poste d'interconnexion électrique de Bir-Ghebalou, situé sur la RN 8, à 40 km au sud-ouest de Bouira.

Sur place, l'hôte de la wilaya de Bouira a inspecté les infrastructures et la salle des opérations, où lui ont été données des explications sur cet important ouvrage d'une capacité de 400 kilovolts. Plus tard, lors du point de presse tenu à la fin de sa visite, le P-dg est revenu sur ce mégaprojet, qui est venu en appoint, pour des postes similaires construits à travers le territoire national, depuis les frontières est au niveau d'El-Tarf jusqu'aux frontières ouest. Grâce à ces postes de collecte et de transit de l'énergie, qui peuvent recevoir jusqu'à 5 000 mégawatts et distribuer jusqu'à 1 200 mégawatts, l'interconnexion assurera une énergie à travers le territoire national et même au-delà. «Car, cette autoroute électrique longue de 1 350 km, sera connectée au plus tard fin novembre avec la Tunisie et devra, au courant de l'année 2009, l'être avec l'Espagne, via le Maroc depuis Oujda», a-t-il expliqué.

Ainsi, à travers cette interconnexion, dira encore le P-dg de Sonelgaz, «l'Algérie, qui dispose de 10 centrales électriques, dont 7 sont déjà opérationnelles et 3 le seront au courant 2009, aura une capacité de production de 3 200 mégawatts, soit 50 % de plus que ses besoins, sera en mesure non seulement d'assurer les besoins nationaux en électricité, mais elle aura à exporter sa production». En outre, et puisque le problème a toujours été dans l'interconnexion, le P-dg espère qu'avec ces différents postes, comme celui d'El-Tarf, Ramdane-Djamel, Oued-Athmania, Sétif, Bir-Ghebalou, El-Affroun, Relizane, etc., une fois tous mis en service, les différentes régions du pays seront alimentées par des boucles pouvant s'interconnecter, afin que les délestages dont se plaignent les citoyens-abonnés de Sonelgaz ne soient plus qu'un mauvais souvenir.

Enfin, soulignons que le P-dg de Sonelgaz, qui a rappelé le gel des prix du gaz et de l'électricité pour l'année 2009, a également évoqué la question environnementale, en citant les efforts de son groupe au niveau des centrales électriques, ainsi que le recours aux énergies renouvelables comme l'énergie solaire, là où les conditions le permettent.

**Y. Y.**

## TZI-OUZOU

# De lourdes peines requises contre un ex-maire et le proviseur du nouveau lycée d'Iferhounène

Le procureur du tribunal de Larbaâ-Nath-Irathène a requis, lors de l'audience de mercredi dernier, une peine de 3 ans de prison ferme contre l'ex-P/APC d'Iferhounène, aux commandes de la municipalité de 2002 à 2006, poursuivi pour des faits impliquant le proviseur du nouveau lycée. Alors que ces derniers ont été inculpés de faux et usage de faux et de falsification de documents administratifs, le représentant du ministère public a requis une peine de trois ans de prison ferme à l'encontre des mis en cause.

Cité à comparaître, en compagnie d'un fonctionnaire des services de l'état civil, dans une autre affaire de falsification et d'usage de documents administratifs falsifiés, le même P/APC et l'agent de l'administration communale encourent trois ans de prison ferme, peine requise durant la même audience par le procureur de la République du tribunal de Larbaâ-Nath-Irathène, juridiction territorialement compétente pour juger ces deux affaires.

Pour rappel, ces dernières ont été instruites suite à l'ouverture d'une enquête par la Sûreté de daïra d'Iferhounène. La défense a toutefois demandé la relaxe pour l'ensemble des prévenus.

**S. H.**

## VIIIes JOURNÉES NATIONALES DE RHUMATOLOGIE

# La polyarthrite en deuxième position après l'hypertension

***Polyarthrite rhumatoïde, ostéoporose, lombalgies, goutte, arthroses... Autant de maladies rhumatoïdes communes et très fréquentes, et surtout invalidantes. Elles «rongent» une énorme part du budget de la santé publique.***

**Wassila Z. - Alger (Le Soir) -** Pourtant, dépistées précocement, ces maladies sont, souvent, facilement traitables. C'est dans le but de sensibiliser et de vulgariser ce genre de pathologies que la Ligue algérienne antirhumatismale organise, depuis hier à Alger, les journées nationales de rhumatologie. Plusieurs rhumathologues nationaux et internationaux, des associations et autres experts ont participé à cette manifestation scientifique.

Pr A. Ladjouze Rezig, présidente de la Ligue algérienne antirhumatismale, estime «que le diagnostic précoce permet de meilleurs soins. Dans la polyarthrite, le plus important c'est le diagnostic», expliquera-t-elle.

Cette maladie affecte le patient de plusieurs façons. Interrogée sur la prévalence de cette maladie, Pr Ladjouze affirme qu'il n'y a pas de statistiques fiables. «On n'a pas réuni l'épidémiologie totale. Il faut faire une étude multicentrique» pour évaluer le taux exact. Cependant, la prévalence est estimée entre 0,8 à 2 % en Algérie, selon les dernières données. Ce qui place la pathologie en deuxième position après le HTA, d'après l'oratrice. Des traitements existent et réduisent les complications de la maladie.

### Un traitement existe

De nouvelles données dans le traitement de l'arthrite rhumatoïde, qui est une maladie inflammatoire et invalidante qui conduit à des articulations raides, enflées et douloureuses, ont été présentées lors de ces journées. Par le passé, «la polyarthrite était chronique, déformante et ankylosante». Les patients touchés par ce type de pathologie ont une durée de vie réduite de cinq ans, et souffrent de plusieurs complications. Des complications dues à la maladie, mais également aux traitements prescrits, selon Pr Ladouze. Grâce aux nombreuses découvertes scientifiques, on parle actuellement de polyarthrite chronique. En parlant de maladie chronique, cela nous amène à parler de la prise en charge des malades. Les traitements existent, mais leurs coûts restent très élevés. En Algérie, les professionnels de la santé «n'utilisent les nouvelles molécules qu'après avoir évalué leurs retombées en Occident», estime la présidente de la Ligue. On parlera d'un traitement efficace «Mabthera» qui est déjà disponible en Algérie. Pas très coûteux mais non prescriptible à tous les patients. Le traitement exposé hier, par un spécialiste français «améliore la réponse du malade à l'arthrite rhumatoïde avec une réduction de 70 % des symptômes à l'issue de trois cures successives du traitement». Les professionnels de la santé qualifient cette avancée «d'exceptionnelle». Aussi, un traitement prolongé avec Mabthera a clairement démontré une amélioration des symptômes pour les patients souffrant d'arthrite rhumatoïde. Il s'agit de «la seule thérapie qui a démontré une réduction du dommage de la structure de l'articulation». Les dommages causés au niveau des articulations sont considérablement réduits. Une assurance pour les patients. Sachant que l'arthrite rhumatoïde exige des traitements qui sont à la fois efficaces et sûrs durant une longue période, estiment les rhumatologues. Plusieurs thèmes sont traités lors de ces journées, dont les travaux prennent fin aujourd'hui.

**W. Z.**